

Minister of Industry,  
Science and Technology and  
Minister for International Trade



Ministre de l'Industrie, des  
Sciences et de la Technologie et  
ministre du Commerce extérieur

# News Release

# Communiqué

92/44

SOUS RÉSERVE DE MODIFICATIONS

**NOTES POUR UNE ALLOCUTION PRONONCÉE PAR  
L'HONORABLE MICHAEL WILSON,  
MINISTRE DE L'INDUSTRIE, DES SCIENCES  
ET DE LA TECHNOLOGIE  
ET MINISTRE DU COMMERCE EXTÉRIEUR,  
À L'OCCASION DE LA CONFÉRENCE ANNUELLE  
DE L'ECONOMIC DEVELOPERS ASSOCIATION OF CANADA,  
À L'HÔTEL CHÂTEAU LAURIER**

**OTTAWA (Ontario)  
Le 22 septembre 1992**

Bonsoir Keith<sup>1)</sup> et merci de m'avoir si aimablement présenté. C'est un grand plaisir pour moi de pouvoir prendre la parole à l'occasion de la conférence annuelle que vous tenez ici-même, à Ottawa, pour marquer le 125<sup>e</sup> anniversaire du Canada. Je suis certain que Keith et ses collègues n'hésiteront pas à vous parler de quelques-unes des importantes réalisations auxquelles ils ont contribué au sein de l'économie d'Ottawa.

La conférence se déroule à un moment historique - soit 35 jours avant que les Canadiens ne se prononcent sur la refonte et l'avenir du pays -- sa modernisation et son édification au rang de chef de file mondial, et ce dans un climat de paix et de respect mutuel. Dire «oui» à l'accord de Charlottetown mettra fin au débat suscité par les questions restées sans réponses qui nous tiraillent depuis près de 50 ans. Dire «oui» ne mettra pas un point final à l'évolution constitutionnelle, mais bien prouvera qu'une telle évolution est possible.

Une réponse dans l'affirmative au référendum du 26 octobre prochain constituera un puissant message pour le monde entier, car elle montrera qu'il est toujours possible pour un pays de se renouveler en empruntant la voie du débat et du compromis. Les autres pays y verront aussi une déclaration de confiance dans un avenir commun, par un peuple désireux de rester uni et de trouver les moyens de concilier ses différences. Le monde des affaires international verra dans le Canada un havre de stabilité et de progrès -- une plaque tournante en fait d'investissement pour approvisionner le grand marché nord-américain. Je vous encourage tous à voter «oui» le 26 octobre prochain et à travailler au sein de vos propres collectivités pour faire en sorte que la réponse du Canada à la question du renouveau de la fédération soit un «oui» fort et sans équivoque.

Un «oui» au référendum prochain sera l'amorce qui permettra de mobiliser nos énergies pour assurer la prospérité de la nation unie que nous voulons léguer à nos enfants. Dans un monde en profonde mutation, les Canadiens savent qu'ils ne devront pas se limiter aux stratégies connues. De nouvelles approches s'imposent pour relever les défis que les Canadiens perçoivent comme des menaces qui pèsent sur notre capacité à créer de nouveaux emplois, compromettent notre niveau de vie et nos programmes sociaux.

---

1) M. Keith McGruer, président de la Société d'expansion économique d'Ottawa-Carleton présentera le Ministre.

Ce sont là des questions qui préoccupent le présent gouvernement depuis qu'il a été élu, en 1984. En novembre de cette année-là, nous avons instauré le Programme de renouveau économique sur lequel nous nous appuyons pour dresser le plan de travail global visant à mettre un terme à la léthargie économique du début des années 80 et à remettre le pays sur la voie de la progression pour les années 90 et au-delà. Il nous faut mener la tâche à bien, décider de quelles mesures adopter pour garantir notre prospérité sur un marché mondial livré à une concurrence de plus en plus acharnée. Toutefois, le gouvernement fédéral à lui seul ne peut garantir la prospérité. Il y va de l'avenir de tous les Canadiens, qui demandent, à juste titre, que des gestes soient posés, et qui veulent aussi être consultés sur les moyens à prendre.

Le Comité directeur de la prospérité, coprésidé par M. David McCamus et M<sup>me</sup> Marie-Josée Drouin, a été mis sur pied précisément à cette fin. Il se compose de 20 personnalités canadiennes qui, de par leur origine, illustrent la diversité du pays. Le Comité, qui fonctionne de pleine autonomie, a mené de vastes consultations depuis le mois d'octobre 1991. Les rencontres organisées ont attiré plus de 10 000 Canadiens de toutes les régions du pays et de toutes les conditions sociales. Le Comité travaille présentement à la rédaction d'un plan d'action national.

L'Initiative de la prospérité porte essentiellement sur les cinq grands thèmes suivants :

- l'acquisition du savoir;
- les sciences et la technologie;
- le financement de l'innovation;
- l'établissement d'un marché intérieur concurrentiel;
- l'optimisation des possibilités du marché mondial.

Tous ces thèmes ont été abordés dans le cadre des consultations tenues avec des particuliers, des gens d'affaires, des représentants syndicaux et des universitaires.

Des consultations populaires et régionales se sont déroulées dans plus de 180 collectivités partout au Canada. À cela s'ajoutent des discussions avec des groupes sectoriels, la création de groupes de travail, la tenue de tables rondes et d'autres consultations nationales. Le plan d'action que le Comité directeur présentera cet automne s'appuyera sur les consultations qui ont eu lieu au cours des 12 derniers mois. Dans quelques minutes, je vous donnerai une idée de quelques-unes des suggestions sur lesquelles se penche le Comité directeur. J'insiste, il ne s'agit que de suggestions qui ne feront pas nécessairement partie du plan d'action final.

Pour bon nombre d'entre vous, les consultations populaires n'ont pas de secret, car au moins 60 membres de votre association ont coparrainé des rencontres dans leur collectivité. J'en profite pour vous remercier d'avoir contribué à un élément clé des consultations du Comité directeur. Les discussions ont montré qu'il existe une extraordinaire convergence d'opinions entre les Canadiens sur les moyens à prendre pour relever les défis de l'acquisition du savoir et de la compétitivité.

Une des opinions fréquemment exprimées pendant toutes ces consultations est que les Canadiens souhaitent une relation de collaboration beaucoup plus étroite entre tous les intervenants. Ils veulent assister à la création de partenariats entre le monde des affaires et le mouvement syndical, les entreprises et les établissements d'enseignement, les chercheurs scientifiques et les gens d'affaires, les gouvernements et le secteur privé. Ils voient dans ces partenariats un moyen de mettre fin aux rapports antagonistes qui caractérisent bon nombre de ces groupes, et dans des domaines comme la formation (collaboration syndicale-patronale), la recherche (collaboration entre les entreprises et les universités), l'établissement des programmes d'étude (l'affaire des entreprises et des écoles) et l'expansion du commerce (la responsabilité du gouvernement et du secteur privé).

Une autre forme de partenariat a été mise de l'avant lors des consultations : un partenariat qui réunirait les entreprises en des réseaux ou en des alliances stratégiques.

Nombre de participants aux consultations sont conscients que les entreprises de plus petite taille pourraient surmonter les contraintes imposées par leur taille et accroître leur compétitivité en mettant en commun leurs ressources dans différents secteurs d'activité comme les achats, la commercialisation et le développement des exportations, ou encore la formation du personnel. Les Canadiens réclament également la fin du double emploi en matière de programmes gouvernementaux et une collaboration plus étroite entre tous les paliers de gouvernement, afin d'assurer l'efficacité des nouveaux programmes.

D'après les personnes interrogées, notre système d'éducation devra également être amélioré si nous voulons qu'il forme les innovateurs, les entrepreneurs, les investisseurs et, surtout, les travailleurs qualifiés de demain et permette un perfectionnement professionnel constant. La création de partenariats entre les entreprises, les syndicats et les établissements d'enseignement comptait parmi les mesures proposées pour assurer la formation requise et accroître de beaucoup le nombre et la qualité des programmes d'alternance travail-études. Les programmes offerts conjointement par le milieu de l'enseignement et celui des affaires ouvriraient aux petites et aux moyennes entreprises (PME) de nouvelles

perspectives en matière de recherche-développement. Grâce à des partenariats axés sur la formation, les employés de ces entreprises pourraient acquérir les compétences voulues pour rivaliser avec les meilleurs travailleurs au monde. Ces facteurs seront de plus en plus importants dans l'économie de demain, où les connaissances occuperont la première place. Vous êtes tous appelés à favoriser les partenariats de ce genre entre les groupes que vous représentez à l'échelle locale.

À cet égard, la collaboration entre votre association et le gouvernement fédéral constitue un modèle qu'il vaudrait la peine d'imiter dans d'autres domaines et dont la portée devrait, si possible, être élargie. Comme vous le savez, vos membres forment un riche bassin dans lequel nous pouvons puiser pour doter nos postes de conseillers en investissement à l'étranger. Après M. John Morand à New York et M. Pierre Bélanger à Paris, on retrouve actuellement parmi notre effectif MM. Matt Fischer à Los Angeles, Frank Hess à Bonn et Pierre Boulanger à Paris. Et cet apport en personnel n'est pas à sens unique, puisque M. Bob Fournier, de mon Cabinet, a été le premier représentant du gouvernement fédéral à siéger à votre conseil d'administration, après avoir lui-même proposé la création d'un tel poste. Cet exemple démontre bien toute l'importance que j'attache aux efforts conjoints que nous déployons afin d'attirer des investisseurs au Canada.

Matt Fischer à Los Angeles et David Lenihan, notre conseiller en investissement à New York, ont tous deux accueilli certains d'entre vous à l'occasion de colloques sur l'expansion des investissements, et tous deux ont travaillé en étroite collaboration avec plusieurs d'entre vous pour trouver des partenaires potentiels au cours d'activités de jumelage.

Pour citer d'autres exemple du caractère fructueux de la collaboration entre les agents d'investissement fédéraux et vos membres, il me suffit de mentionner les investissements récents de la société Reisser Screws à Thunder Bay et l'entente conclue récemment entre Cyberworks, d'Orillia et Excel Machine Tools de Singapour. Investissement Canada, par l'entremise de son conseiller en investissement à Bonn et la Thunder Bay Economic Development Corporation, que dirige M. Dick Charbonneau, ont uni leurs efforts pour inciter cette société allemande à investir au Canada et lui fournir un appui constant. Son propriétaire m'a expliqué récemment que le service dont il a bénéficié et l'accès au marché américain que lui procure l'Accord de libre-échange (ALE) ont été des facteurs déterminants dans sa décision de s'établir à Thunder Bay plutôt qu'aux États-Unis. Notre objectif, qui était aussi celui des consultations menées dans le cadre de l'Initiative de la prospérité, est d'accroître ce genre de collaboration dans tous les secteurs qui influent sur notre capacité concurrentielle.

Selon les participants aux consultations portant sur les sciences et la technologie, nous devons tout mettre en oeuvre pour que le secteur de l'innovation au Canada ne soit pas en reste par rapport à ce qui se fait à l'échelle mondiale. Notre régime fiscal en matière de R-D est considéré comme l'un des plus généreux de tous les pays industrialisés, et pourtant, seulement 4 p. 100 de tous les fabricants canadiens réalisent la moindre activité de recherche. La recherche et le développement sont considérés comme des activités essentielles à la compétitivité de toutes les entreprises, et surtout des PME. Or, ce sont précisément ces dernières qui ont le plus de mal à financer leurs travaux de R-D et qui, comme l'ont recommandé les participants aux consultations, devraient faire équipe avec des établissements d'enseignement. La participation au capital-actions et diverses mesures visant à inciter les banques à faire davantage fonction de banques d'investissement comptaient parmi les suggestions fournies pour favoriser l'innovation, surtout au sein des PME. Je sais que bon nombre de vos organismes aident de plus en plus les entreprises à acquérir la technologie dont elles ont besoin pour soutenir l'innovation.

Le Comité directeur de la prospérité et Investissement Canada ont organisé des consultations portant sur les moyens à prendre afin d'assurer aux entreprises un apport de capitaux suffisant pour leur permettre de se développer et d'innover, ces deux facteurs étant essentiels à notre prospérité future. Après avoir interrogé près d'un millier d'utilisateurs et de prêteurs de capitaux comptant parmi les plus importants du pays, nous avons constaté que ces derniers s'inquiètent de la faible propension des dirigeants du secteur privé à prendre des risques et de leur profonde résistance au changement.

Les Canadiens sont à la recherche de mesures efficaces pour favoriser et récompenser l'investissement à long terme et inciter ainsi les investisseurs à ne pas retirer leurs capitaux et leurs bénéfices des entreprises dans lesquelles ils investissent, afin que ces dernières puissent innover et prendre de l'expansion. À cette fin, il a notamment été proposé de modifier la structure fiscale relative aux gains en capital. D'autres mesures directes visant à promouvoir l'expansion des marchés de capitaux à risque, des banques d'investissement et des petits marchés de capitaux ont également été préconisées.

Nous ne pourrions profiter pleinement du génie créatif dont est doté le Canada que si nous parvenons à accroître le nombre d'investisseurs bien renseignés, patients et dynamiques. L'innovation est également tributaire d'un climat propice à l'investissement, ce qui est particulièrement vrai dans le cas des PME, à qui nous devons la majorité des emplois créés au cours de la dernière décennie. En effet, nous ne devons pas oublier que, entre 1979 et 1989, 86 p. 100 de tous les emplois créés étaient attribuables à des entreprises comptant moins de 100

employés et, de tous ces emplois, 81 p. 100 revenaient à des entreprises de moins de 50 employés. Il a notamment été proposé de modifier notre régime fiscal afin d'encourager les entreprises à innover davantage. Les Canadiens réclament aussi des programmes bancaires, des programmes fiscaux et des programmes d'aide gouvernementale facilitant la croissance des petites entreprises. Bon nombre d'entre eux doutent de l'opportunité de nos politiques de développement régional qui, à leur avis, favorisent peu notre compétitivité.

Je vous ai déjà expliqué de quelle façon notre collaboration étroite contribue à attirer des capitaux étrangers au Canada. Or, certains groupes interrogés ont laissé entendre que cette collaboration pourrait être renforcée si les gouvernements coordonnaient mieux les efforts déployés par les entreprises visées. Plutôt que d'intervenir directement dans le processus d'investissement, les gouvernements pourraient, de l'avis de plusieurs, faciliter plutôt l'échange de renseignements au sujet des possibilités d'investissement, surtout dans les secteurs ayant un excellent potentiel de croissance. Les administrations municipales ont elles aussi un rôle clé à jouer dans la promotion de l'investissement étranger, ce qui atteste de la nécessité d'une collaboration étroite entre tous les paliers de gouvernement.

L'Initiative de la prospérité vise également à améliorer la compétitivité du marché intérieur. L'expérience démontre que, pour percer sur le marché mondial, les entreprises doivent d'abord s'assurer d'une solide présence sur leur propre marché. Or, les obstacles à la libre circulation des personnes, des biens, des services et des capitaux rendent cette présence très difficile à réaliser. Selon une étude de l'Association des manufacturiers canadiens (AMC), de tels obstacles coûtent chaque année près de 6 milliards de dollars aux Canadiens. Presque tous les participants aux consultations étaient d'avis qu'ils devraient être supprimés. En outre, des mesures innovatrices pour réduire le fardeau imposé aux entreprises par les gouvernements ont également été proposées.

La prospérité du pays est directement liée à notre performance au sein de l'économie mondiale -- ce qui signifie que nous devons commercer judicieusement. L'Initiative de la prospérité visait justement à nous instruire à ce sujet : nous devons non seulement améliorer notre compétitivité, mais également tirer parti des nouvelles possibilités offertes par l'ALE. Lorsque nous avons décidé, il y a environ 14 mois, d'adhérer à l'Accord de libre-échange nord-américain (ALENA), nous nous étions fixés les trois objectifs suivants :

- assurer aux produits et aux services canadiens un meilleur accès au marché mexicain;
- renforcer les avantages découlant de l'Accord de libre-

- échange entre le Canada et les États-Unis, et permettre un accès accru au marché le plus riche du monde; faire en sorte que le Canada demeure un pôle d'attraction à partir duquel les investisseurs pourraient rayonner sur le marché nord-américain.

L'accord conclu cet été nous a permis d'atteindre les buts visés. D'énormes possibilités s'offrent maintenant à nous sur un marché nord-américain de plus de 360 millions de personnes -- des possibilités dont profitent déjà certaines entreprises.

Les petites et moyennes entreprises canadiennes ne se contentent pas d'attendre la ratification de l'ALENA. Certaines ont déjà fait des percées sur le marché mexicain, un marché de plus en plus ouvert, qui connaît un des plus hauts taux de croissance du monde. Le gouvernement fédéral prend des mesures pour qu'un plus grand nombre d'entreprises suivent leur exemple. D'ailleurs, la foire commerciale organisée en janvier par Affaires extérieures et Commerce extérieur Canada à Monterrey, au Mexique, était l'une des plus importantes expositions jamais préparées par un seul organisme. Au-delà de 200 entreprises canadiennes étaient représentées, dont plus de 90 % étaient des petites et moyennes entreprises. Elles ont brassé des affaires pour une valeur excédant trois millions de dollars.

Le Groupe C.C.L., une société québécoise offrant des services linguistiques aux entreprises, était sur place. Ses représentants ont pu explorer la possibilité de former des coentreprises et de conclure des marchés de formation linguistique. La société Hi-point Industries, de Bishop's Falls, à Terre-Neuve, a par ailleurs reçu une commande de 80 000 \$ pour son produit de nettoyage des déversements de pétrole; une autre commande de 150 000 \$ pourrait se concrétiser. Cette entreprise comptant moins de 30 employés, qui écoule ses produits en Europe, au Moyen-Orient, en Asie et en Amérique du Sud, fait la preuve que les marchés d'exportation ne sont pas l'apanage des grandes multinationales. En 1989, au moins 20 p. 100 de toutes nos exportations ont été attribuables aux petites et moyennes entreprises de fabrication comme Hi-point. Ce pourcentage grimpe à plus de 50 p. 100 dans des secteurs comme l'habillement, les produits alimentaires et les industries du bois.

Malgré ce que laissent croire les médias, de nombreuses entreprises -- aussi bien des multinationales que des entreprises établies depuis longtemps au Canada -- ont décidé d'investir au Canada, et dans certains cas d'agrandir leurs installations, afin d'y établir leur port d'attache pour tout le marché nord-américain. Proctor and Gamble, GTE Sylvania, Heron Cable, Hughes Aircraft, Kodak, Polymer International, Dow Chemical, Cargill Foods, E.D. Smith, DuPont, Rubbermaid et Nikon Optical sont quelques-unes de ces entreprises. Les exportations records que nous avons enregistrées vers les États-Unis cette année témoignent de cette nouvelle réalité.



Les consultations menées par le Comité directeur dans tout le pays révèlent une communauté d'idées sur les moyens que nous devrions prendre pour entrer de plein pied dans une économie mondiale fondée sur la connaissance. Les Canadiens ont insisté sur les actions qui doivent être menées par les particuliers, les collectivités et les entreprises. Tout en reconnaissant que le gouvernement peut et doit faire mieux dans nombre de domaines, les Canadiens ont exprimé le besoin d'une plus grande autonomie. Ils croient qu'il ne faut pas compter uniquement sur le secteur public pour relever les défis de l'acquisition du savoir et de la compétitivité. Ils s'attendent au contraire à ce que les collectivités, les entreprises et les associations mettent au point des mécanismes permettant d'accroître nos compétences et notre compétitivité. Ils croient que les organismes locaux de développement ont un rôle essentiel à jouer pour favoriser l'émergence de petites entreprises et améliorer les compétences en gestion des petites entreprises existantes. Les Canadiens s'attendent à ce que vous jouiez un rôle important dans la mise en oeuvre du plan d'action dans les collectivités.

Comme vous, je n'ai pas encore pu prendre connaissance du plan d'action. Je peux toutefois vous assurer que le gouvernement fédéral est décidé à prendre des mesures audacieuses pour mettre en oeuvre cet outil qui est le résultat d'une année de consultation. Mais le gouvernement ne pourra y arriver sans votre aide; c'est pourquoi le plan proposera des mesures grâce auxquelles tous les Canadiens pourront mettre la main à la pâte. Le Canada a besoin du plan d'action pour assurer aux générations futures une prospérité égale à celle que nous considérons comme un droit acquis. Comme pour le renouvellement de la fédération, tous les Canadiens devront s'engager à l'égard du renouvellement de notre économie. Nous devons tous faire notre part pour assurer l'unité et la prospérité du pays.

Votre contribution passée au développement du pays me permet de croire que nous pouvons compter sur vous pour le renouvellement du Canada, tant sur le plan constitutionnel que sur le plan économique.

Je vous remercie.